Considère-toi [en période de menstrues] aussi longtemps que tes règles te retenaient, ensuite lave-toi.

D'après 'Aïcha, la mère des croyants (qu’Allah l’agrée), qui a dit : Certes, Umm Habîbah bint Jahch qui était sous la responsabilité d'Abd ar-Rahman ibn 'Awf s'est plainte au Messager d'Allah d’un problème [d'écoulement] de sang, alors il lui a dit : « Considère-toi [en période de menstrues] aussi longtemps que tes règles te retenaient, ensuite lave-toi. » Elle se lavait alors pour chaque prière.

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Une des Compagnonnes (qu'Allah l'agrée) s'est plainte au Prophète de la persistance d'un écoulement de sang qu'elle avait. Alors, il lui a ordonné d'interrompre la prière du même temps que ses menstrues l'empêchaient de prier avant cet écoulement de sang dû à cette affaire urgente. Ensuite, il lui a ordonné de se laver et de prier. Ainsi, celle-ci se lavait de manière surérogatoire avant chaque prière.

https://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/10015

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee